

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIZIER
COMMUNE D'ECLARON-BRAUCOURT-STE-LIVIERE
PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 FEVRIER 2024

Le vingt février deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal d'Eclaron-Braucourt-Ste-Livière s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie d'Eclaron en session ordinaire, en vertu de la convocation adressée par Monsieur Jean-Yves MARIN, Maire, le quatorze février deux mille vingt-quatre. Mentionnée au registre et affichée à la porte de la mairie le quatorze février deux mille vingt-quatre.

Etaient présents : Jean-Yves Marin, Francis Gervaisot, Géraldine Vincenot, Ghislaine Delorme, Anne-Marie Steinbach, Annie Voinchet, Francine Pfluger, Bruno Jaquet, Philippe Guillaume, Mélanie Heilmer, Ludovic Front, David Poulin, Myriam Puissant, Mathieu Dhaine, Olivier Rimbert, Luc Hispart, Laurette Ligier et Thomas Grosjean.

Delphine Glowiak est arrivée en cours de séance et n'a pas pris part au vote des délibérations 01 à 04. Un pouvoir a été donné à Mélanie Heilmer.

Géraldine Vincenot a été élue secrétaire.

Le compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} février 2024 a été adopté à l'unanimité.

Les délibérations suivantes ont été étudiées :

N° 240220-01 : ATTRIBUTION MARCHE « TRAVAUX DU LOTISSEMENT LES FRUITIERS – 1ERE TRANCHE »

Monsieur le Maire a rappelé que les travaux projetés concernent les travaux d'aménagement de la 1^{ère} tranche du futur lotissement les fruitiers pour environ 20 lots.

M. GAUTHERIN, géomètre, a présenté le projet et répondu aux questions techniques.

La consultation des entreprises de travaux s'est déroulée au cours du mois de février 2024.

Monsieur le Maire a présenté les conclusions du rapport d'analyse de l'offre suite à l'ouverture des plis, à savoir :

| | | |
|---------|-------------|----------------------|
| Lot 1 : | LA MARNAISE | 428 054.70 euros TTC |
| Lot 2 : | LA MARNAISE | 258 287.28 euros TTC |

Les membres du bureau se sont réunis le 20/02/2024 et ont proposé de suivre l'analyse des offres remise par le cabinet Gautherin, géomètre, et de retenir les entreprises suivantes :

| | | |
|----------------|-------------|-----------------------------|
| Lot 1 : | LA MARNAISE | 428 054.70 euros TTC |
| Lot 2 : | LA MARNAISE | 258 287.28 euros TTC |
| TOTAL : | | 686 341.98 euros TTC |

Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal de suivre le choix des membres du bureau et du géomètre.

Le Conseil Municipal d'Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière, suite à cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, a décidé de confier les travaux aux entreprises précitées pour un montant global de 686 341.98 euros TTC ; a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché de travaux avec les entreprises et tout document s'y référant.

N° 240220-02 : MARCHE « VOIRIES 2023 » - ATTRIBUTION DU MARCHE

Monsieur le Maire a rappelé que la commune a décidé d'effectuer des travaux de voirie à plusieurs emplacements du territoire la commune.

Dans ce cadre, la commune a sollicité les services du département pour désigner une entreprise pour réaliser ces travaux.

La consultation des prestataires a été menée du 22/12/2023 au 29/01/2024 à 19h00 heures (avis de marché public diffusé dans le Journal de la Haute-Marne et documents mis à disposition sur la plateforme x marché.com).

6 offres ont été reçues sur la plateforme de dématérialisation des marchés dans le délai imparti.

Suite à la présentation du rapport d'analyse des offres, réalisé par le département, Monsieur le Maire, propose :

- De retenir l'entreprise SAVOLDELLI pour un montant de 87 656.90 € H.T.
- De solliciter les subventions auprès de l'ensemble des financeurs.

Après avoir pris connaissance de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de confier les travaux à l'entreprise SAVOLDELLI pour un montant de 87 656.90 € H.T. ; a autorisé Monsieur le maire à signer au nom de la commune, la commande à l'entreprise, et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement et à l'exécution des travaux ; a demandé à Monsieur le maire d'inscrire ce montant au budget 2024 et de solliciter tous les financeurs pour l'obtention des subventions.

N° 240220-03 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE CIDRERIE DE BRAUCOURT – CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE

La Commune d'Eclaron-Braucourt-Ste-Livière va lancer le projet de réhabilitation de l'ancienne cidrerie de Braucourt, située sur la Place du village, afin de devenir la future Mairie de Braucourt, palliant ainsi au problème de l'accessibilité.

Monsieur le Maire a proposé le cabinet Jean-André MARTIN, Architecte pour une mission fixée à 3 160€ HT décomposée comme suit :

- Relevé et mise en plan : 820 euros HT
- Esquisse aménagement : 1 040 euros HT
- Descriptif Estimatif Sommaire : 1 300 euros HT.

Le Conseil Municipal d'ECLARON-BRAUCOURT-STE-LIVIERE, à l'unanimité, a validé la proposition et charge le cabinet JA Martin pour la partie maîtrise d'œuvre de ce projet.

N° 240220-04 : SENTIER NATURE, SPORTIF ET PATRIMONIAL : CHOIX DU NOM – APPROBATION DU PROJET DEFINITIF POUR PRESENTATION AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Monsieur le Maire a informé les membres du conseil des démarches effectuées par un petit comité d'élus pour créer un sentier de randonnée ludique sur la commune.

Un débat a eu lieu pour trouver un nom à ce futur sentier dans l'esprit des 3 villages d'Eclaron, Braucourt et Sainte-Livière.

Le nom obtenant le plus d'approbation des membres du conseil est :

« Les Boucles Eclaronnaises – sentier nature, sportif et patrimonial »

Monsieur le Maire a proposé aux membres du conseil municipal de valider l'avant-projet avec estimation réalisé par un paysagiste concepteur spécialisé dans ce domaine.

Il présente les principaux postes :

| | |
|---|---------------------|
| 1-Généralités | 5 000,00 euros HT |
| 2-Signalisations | 102 127,22 euros HT |
| 3-Aire de pique-nique Rue de Verdun | 121 132,10 euros HT |
| 4-Table de pique-nique Château d'eau | 11 724,92 euros HT |
| 5-Stationnements et appuis vélos Impasse de la Lune | 8 246,20 euros HT |
| 6-Vue sur le moulin | 25 257,20 euros HT |
| 7-Espace sportif des promenades (y compris éclairage) | 71 711,00 euros HT |
| 8-Table pique-nique et appuis vélos Pont Napoléon | 5 602,80 euros HT |
| 9-Espace Napoléon + 2 places camping car | 14 390,09 euros HT |
| 10-Pumptrack / stationnements / mini-forêt | 114 889,11 euros HT |
| 11-Terrain de pétanque | 44 028,00 euros HT |

| | |
|-------------------------------------|----------------------------|
| 12-Espace séniors | 37 385,90 euros HT |
| 13-Bornes de recharges vélos | 4 354,00 euros HT |
| 14-Espace sportif de Sainte-Livière | 16 762,40 euros HT |
| TOTAL HT | 582 610,94 euros HT |

Après débat, le Conseil Municipal de la commune d'ECLARON-BRAUCOURT-SAINTE-LIVIERE, à l'unanimité, a validé l'enveloppe nécessaire à l'étude estimée à 582 610,94 euros HT ; a autorisé Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de l'ensemble des financeurs intervenant dans diverses parties de l'estimation.

N°240220-05-01

Annule et remplace les délibérations N° 230321-11 et N°231219-14

OBJET : AMENAGEMENT SECURITE RD 24 A SAINTE LIVIERE – APPROBATION DE L'ESTIMATION FINANCIERE ET DEMANDES DE SUBVENTIONS (MISE A JOUR)

VU l'étude chiffrée réalisée par la Direction générale des Services voirie et aménagement du territoire (Haute-Marne).

VU le montant proposé pour l'enveloppe de travaux de 146 769.00 euros HT décomposés comme suit :

| | |
|--|----------------------------|
| ASSISTANCE A MAITRISE D'ŒUVRE | 3 000.00 HT |
| FRAIS GENERAUX LIES AUX TRAVAUX | 8 100.00 HT |
| ENTREE D'AGGLOMERATION COTE EST ET OUEST | 33 793.00 HT |
| INTERSECTION RD 24 rue du Sauveur, création d'un stop | 695.00 HT |
| INTERSECTION RD 24 / Ruelle des loups / Chemin de la Croix Blanche, création d'un plateau | 101 181.00 HT |
| TOTAL estimation : | 146 769.00 euros HT |

Monsieur le Maire propose de mettre à jour cette enveloppe afin de demander les subventions aux différents co-financeurs,

Le Conseil Municipal d'Eclaron-Braucourt-Ste-Livière, à **3 abstentions et 16 votes « pour »**, a validé la note technique de la Direction générale des Services voirie et aménagement du territoire (Haute-Marne) pour un montant de 146 769.00 euros HT ; a autorisé Monsieur le Maire à solliciter les co-financeurs, Etat, Région, Département, GIP et toutes aides pour les travaux d'aménagement sécurité.

N° 240220-06 : PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES

Actuellement fixée à 600 euros par enfant, la participation nécessite un ajustement pour appliquer un tarif proche des communes voisines.

Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal de fixer à 400 € par élève la participation annuelle des communes scolarisant des élèves à Eclaron-Braucourt-Ste-Livière pour l'année scolaire.

Après débats, le Conseil Municipal d'Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière, à l'unanimité, a décidé d'approuver le tarif de 400 euros par élève pour l'année scolaire.

N° 240220-07 : CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE – CATEGORIE B - SUPPRESSION D'UN POSTE DE REDACTEUR - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Un agent au grade de rédacteur vient de réussir le concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe, Monsieur le Maire propose de le nommer à temps complet (35/35).

Le Conseil Municipal d'ECLARON-BRAUCOURT-STE-LIVIERE, à l'unanimité, a décidé de créer le poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à 35/35h ; a décidé de supprimer le poste de rédacteur à 35/35h ; a modifié le tableau des effectifs.

AFFAIRES DIVERSES

Point sur friche industrielle : une visite groupée pourra être organisée avec l'ensemble des membres du conseil municipal. Le dossier est actuellement chez le Notaire chargé de rédiger l'acte de vente. Plusieurs demandes ont été soumis par des entreprises locales qui cherchent des locaux professionnels. D'autres demandes peuvent être transmises au secrétariat de Mairie.

50 ans du Lac : des animations seront prévues chaque jeudi de juillet sur le marché estival Place Pelletier. Une soirée théâtre est programmée pour le samedi 20/07/2024.

Point sur missions de la conseillère numérique : une réunion a eu lieu avec familles rurales. Un retour sur les fréquentations et actions doit être fourni afin d'envisager au mieux la suite du contrat. De nouvelles communes et partenaires pourraient être intéressés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures 15.